

Date: 20 octobre 2020
Heure: 19 h 30
Lieu: Par visioconférence (TEAMS)

Procès-verbal

Considérant le contexte actuel de la COVID-19 et en cohérence avec les directives de la Santé publique, exceptionnellement, la séance régulière du conseil d'administration se tient par visioconférence (TEAMS).

Présences :	Isabelle Tanguay	Administrateur (District 1)
	Louise Ouellet	Administrateur (District 2)
	Mélanie Veilleux	Administrateur (District 3)
	Édith Tremblay	Administrateur (District 4)
	Denise Caron	Administrateur (District 5)
	Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
	Yves Breton	Administrateur (Communautaire, sportif, culturel)
	Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
	Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
	Marc-Antoine Rioux	Administrateur (18 à 35 ans)
	Sylvie Michaud	Administrateur (Personnel de direction d'établissement)
	Nancy Couture	Administrateur (Personnel d'encadrement)
	Amélie Morin	Administrateur (Personnel enseignant)
	Manon Morin	Administrateur (Personnel professionnel)
	Cynthia Belzile	Administrateur (Personnel de soutien)
	Vincent Pelletier	Administrateur (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
	Bernard D'Amours	Directeur général
	Catherine Boulay	Secrétaire générale

**Absence
motivée :** Aucune

Invités :	Christiane Séguin	Directrice des Services complémentaires
	Fanny Larochelle	Directrice du Service des ressources matérielles et du Service des ressources informationnelles
	Emmanuelle Ouellet	Directrice du Service des finances
	Claudine Beaulieu	Directrice de centres, FGA, FP, Services aux entreprises
	Stéphanie Dubé	Agente d'administration

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance débute à 19 h 30 et tous les membres du conseil d'administration sont présents.

Il s'agit de la première séance du conseil d'administration du CSSFL.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, agit à titre de président de la séance et la secrétaire générale, madame Catherine Boulay, agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Présentation des cadres de service

Les personnes invitées, cadres de service, se présentent et expliquent leur rôle au CSSFL. Chacune des personnes invitées quitte la rencontre à la suite de sa présentation.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Denise Caron, appuyée par madame Édith Tremblay :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, en y ajoutant les points :

- 11.3. Formation du MEQ pour les conseils d'établissement;
- 11.4. Calendrier des rencontres du conseil d'administration;
- 11.5. Décret 1027-2020, 7 octobre 2020;
- 11.6. Rappel pour certains documents à être complétés par les membres du CA.

On précise que le huis clos se tiendra après la clôture de la séance, plutôt qu'au dernier point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 001 – 2020-10-20

4. Approbation et suivis au procès-verbal de la dernière séance

Aucun élément sous cette rubrique.

5. Période de questions du public

Aucun élément sous cette rubrique.

6. Mise en place du premier CA du CSSFL et de ses comités

6.1. Élections à la présidence et à la vice-présidence du CA

Monsieur Bernard D'Amours rappelle qu'en fonction des dispositions de l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique*, le président et le vice-président du conseil d'administration doivent être nommés parmi les membres siégeant à titre de parent d'un élève, lorsque ces postes sont vacants.

Étant donné que la séance se tient par visioconférence, monsieur D'Amours suggère une façon de procéder pour assurer la tenue du processus de votation et celui-ci s'établirait comme suit :

- ✓ Chaque membre ayant droit de vote achemine son choix par courriel directement au directeur général.
- ✓ Seul le directeur général a accès à ces courriels et il s'engage à les détruire après lecture.
- ✓ Le directeur général fait part du résultat du vote à l'ensemble des membres.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault, appuyé par madame Cynthia Belzile;

D'ADOPTER le processus de votation suggéré pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration du CSSFL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 002 – 2020-10-20

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tanguay, appuyée par monsieur Marc-Antoine Rioux :

QUE monsieur Bernard D'Amours agisse à titre de président d'élection et

QUE madame Catherine Boulay agisse à titre de secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 003 – 2020-10-20

Élection au poste de président du CA

IL EST PROPOSÉ par madame Denise Caron, appuyée par madame Sylvie Michaud :

DE déclarer l'ouverture des mises en candidature pour le poste de président du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 004 – 2020-10-20

- ✓ Madame Isabelle Tanguay propose la candidature de madame Édith Tremblay.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Breton :

DE déclarer la fermeture des mises en candidature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 005 – 2020-10-20

Le président d'élection vérifie auprès de madame Édith Tremblay si elle accepte la proposition. Madame Édith Tremblay accepte.

Le président d'élection, monsieur Bernard D'Amours, déclare élue à l'unanimité madame Édith Tremblay, à titre de présidente du conseil d'administration du CSSFL.

Élection au poste de vice-président du CA

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Lemay, appuyé par madame Denise Caron :

DE déclarer l'ouverture des mises en candidature pour le poste de vice-président du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 006 – 2020-10-20

- ✓ Madame Édith Tremblay propose la candidature de madame Isabelle Tanguay.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chouinard :

DE déclarer la fermeture des mises en candidature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 007 – 2020-10-20

Le président d'élection vérifie auprès de madame Isabelle Tanguay si elle accepte la proposition. Madame Isabelle Tanguay accepte.

Le président d'élection, monsieur Bernard D'Amours, déclare élue à l'unanimité madame Isabelle Tanguay, à titre de vice-présidente du conseil d'administration du CSSFL.

6.2. Assermentation des membres du CA

Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, procède à l'assermentation de tous les membres du conseil d'administration. Chacun acheminera au secrétariat général son formulaire d'assermentation complété et signé.

6.3. Durée des mandats des membres du CA

Monsieur Bernard D'Amours précise qu'en vertu de l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire sont désignés pour des mandats de trois ans. Toutefois, des processus de désignation doivent être tenus deux années sur trois pour permettre, chaque fois, la désignation de deux ou trois membres de chaque catégorie. Par conséquent et exceptionnellement, l'instauration du premier CA de l'organisation réclame que les membres déterminent s'ils veulent assumer un mandat de deux ans ou un mandat de trois ans.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Rioux, appuyé par madame Cynthia Belzile :

QUE la durée des mandats des membres du premier conseil d'administration du CSSFL se répartissent comme suit :

Représentants de parent d'un élève

- ✓ Madame Édith Tremblay assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Madame Isabelle Tanguay assumera un mandat de 2 ans;
- ✓ Madame Denise Caron assumera un mandat de 2 ans;

- ✓ Madame Mélanie Veilleux assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Madame Louise Ouellet assumera un mandat de 3 ans.

Représentants de la communauté

- ✓ Monsieur Marc-Antoine Rioux assumera un mandat de 2 ans;
- ✓ Monsieur Yves Breton assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Monsieur Éric Chouinard assumera un mandat de 2 ans;
- ✓ Monsieur Marc Lemay assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Monsieur Claude Breault assumera un mandat de 2 ans.

Représentants du personnel du CSSFL

- ✓ Madame Amélie Morin assumera un mandat de 2 ans;
- ✓ Madame Sylvie Michaud assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Madame Manon Morin assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Madame Nancy Couture assumera un mandat de 2 ans;
- ✓ Madame Cynthia Belzile assumera un mandat de 3 ans;
- ✓ Monsieur Vincent Pelletier, membre non-votant, assumera un mandat de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 008 – 2020-10-20

6.4. Nomination des membres des 3 comités du CA

Conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par Madame Isabelle Tanguay, appuyée par madame Manon Morin :

QUE chaque comité du CA soit formé d'au moins un représentant par catégorie présente sur le CA;

QUE le président du CA soit nommé d'office sur le comité des ressources humaines.

Après consultation de l'ensemble des membres, les comités du CA seront formés des personnes suivantes :

Comité de gouvernance et d'éthique

- ✓ Monsieur Marc Lemay : représentant de la communauté;
- ✓ Madame Isabelle Tanguay : représentante d'un parent d'élève;
- ✓ Madame Nancy Couture : représentante du personnel du CSSFL;
- ✓ De la direction générale ou de son représentant;
- ✓ Du secrétaire général ou de son représentant.

Comité de vérification

- ✓ Monsieur Éric Chouinard : représentant de la communauté;
- ✓ Madame Louise Ouellet : représentante d'un parent d'élève;
- ✓ Madame Manon Morin : représentante du personnel du CSSFL;
- ✓ De la direction générale ou de son représentant;
- ✓ De la direction du Service des ressources financières ou de son représentant.

Comité des ressources humaines

- ✓ Madame Édith Tremblay : présidente, membre d'office de ce comité;
- ✓ Monsieur Claude Breault : représentant de la communauté;
- ✓ Madame Sylvie Michaud : représentante du personnel du CSSFL;
- ✓ De la direction du Service des ressources humaines ou de son représentant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 009 – 2020-10-20

6.5. Comité consultatif de transport

Monsieur Bernard D'Amours souligne qu'en vertu de l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique*, les centres de services scolaires qui organisent le transport des élèves doivent instituer un comité consultatif de transport.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Michaud, appuyée par madame Cynthia Belzile :

QUE le comité consultatif de transport soit formé d'au moins un représentant par catégorie présente sur le CA;

QUE le représentant nommé par le comité de parents soit nommé d'office sur le comité de transport, ainsi que la direction générale ou son représentant; et

QUE le comité de transport soit formé des personnes suivantes :

- ✓ Madame Isabelle Tanguay, membre nommé d'office par le comité de parents;
- ✓ La direction générale ou son représentant;
- ✓ Madame Mélanie Veilleux : représentante d'un parent d'élève;
- ✓ Monsieur Yves Breton : représentant de la communauté;
- ✓ Madame Amélie Morin – représentante du personnel du CSSFL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 010 – 2020-10-20

7. Agenda de consentements (approbation)

7.1. Fourniture de mazout 2020-2021 (doc.)

Monsieur Bernard D'Amours présente et explique les données relatives à l'attribution des contrats pour la fourniture du mazout dans l'ensemble des bâtiments du CSSFL pour l'année scolaire 2020-2021.

7.2. Aperçu des résultats financiers 2019-2020

Monsieur Bernard D'Amours donne un aperçu des résultats financiers du CSSFL pour l'année scolaire 2019-2020. Il précise toutefois que le comité de vérification, lors de sa rencontre du 17 novembre prochain, pourra étudier en détail ce dossier et que les états financiers seront présentés par le vérificateur externe et la direction du Service des ressources financières à la séance du conseil d'administration du 17 novembre 2020.

7.3. Dossier RCGT pour le Service des ressources informationnelles

Monsieur Bernard D'Amours explique le mandat qui a été donné à la firme RCGT dans le but de répondre à toutes les exigences que le Service des ressources informationnelles doit répondre, entre autres, les diverses redditions de comptes réclamées par le MEQ, la mise en place d'une politique de cybersécurité, la planification des divers développements réclamés par le plan de développement informatique du MEQ, etc.

7.4. Direction du Service des ressources informationnelles

Monsieur Bernard D'Amours explique les raisons qui amènent à diviser la tâche qui est actuellement assumée par la direction du Service des ressources informationnelles et des ressources matérielles pour ouvrir un poste de direction du Service des ressources informationnelles, tout en conservant un poste de direction du Service des ressources matérielles. Ce dernier poste devant dorénavant être occupé par l'actuelle directrice du Service des ressources informationnelles et des ressources matérielles.

Les deux domaines de gestion, ressources matérielles et ressources informationnelles deviennent respectivement beaucoup trop lourds pour être assumés par une seule personne.

Présentation de l'agenda de consentements

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile, appuyée par monsieur Yves Breton :

D'APPROUVER les dossiers présentés par le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, sous la rubrique « Agenda de consentements » de la séance du 20 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 011 – 2020-10-20

8. Information des comités et recommandations

8.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucun élément sous cette rubrique.

8.2. Comité de vérification

Aucun élément sous cette rubrique.

8.3. Comité des ressources humaines

Aucun élément sous cette rubrique.

9. Points d'informations générales et orientations stratégiques

9.1. COVID-19

Monsieur Bernard D'Amours fait part de la situation, à ce jour, dans l'ensemble des écoles et des centres du CSSFL à propos de la pandémie de la COVID-19. Les représentants du personnel sont aussi appelés à donner leur point de vue

sur la façon dont les employés et les élèves vivent au quotidien les contraintes qui en découlent et les dispositions qui sont prises pour y faire face.

9.2. FCSSQ (doc.)

Monsieur Bernard D'Amours présente et explique l'organigramme de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

9.3. Direction adjointe FGA

Monsieur Bernard D'Amours informe les membres que monsieur Carl Moreau entrera en fonction le 9 novembre prochain, à titre de directeur adjoint en Formation générale des adultes, en remplacement de madame Danielle Lafrance qui quittera pour la retraite le 20 janvier 2021.

10. Dossiers à être adoptés

Aucun élément sous cette rubrique.

11. Rapports des directions de service

Aucun élément sous cette rubrique.

12. Affaires diverses

12.1. Formation du MEQ pour les CA

Monsieur Bernard D'Amours précise qu'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'administration doivent suivre une formation obligatoire offerte par le ministère de l'Éducation du Québec. Dans les prochains jours, les membres devraient recevoir une communication du Ministère à ce sujet.

12.2. Décret 1039-2020, 7 octobre 2020

On fait part des dispositions du Décret 1039-2020 du 7 octobre 2020 qui fait état des dispositions à prendre pour les séances publiques du conseil d'administration en période de COVID-19.

12.3. Formation du MEQ pour les CÉ

Monsieur Bernard D'Amours souligne que le ministère de l'Éducation a rendu disponible la formation que les membres des conseils d'établissement devront obligatoirement suivre en vertu des nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*.

12.4. Calendrier des rencontres du CA

On explique que la *Loi sur l'instruction publique* réclame que le conseil d'administration adopte son calendrier des rencontres pour l'année scolaire en cours.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Couture, appuyée par madame Louise Ouellet :

D'ADOPTER le calendrier des rencontres 2020-2021 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 012 – 2020-10-20

12.5. Décret 1027-2020, 7 octobre 2020

On fait part des dispositions du Décret 1027-2020 du 7 octobre 2020 qui fait état des dispositions sur l'allocation des présences et du remboursement des frais pour les membres des conseils d'administration des centres de services scolaires.

12.6. Rappel pour certains documents à être complétés par les membres du CA

Madame Catherine Boulay rappelle aux membres de compléter et d'acheminer, dans les meilleurs délais, les divers documents visant l'ouverture de leur dossier à titre de représentant du conseil d'administration.

13. Bons coups

On fait part du communiqué de presse, publié sur le site web du CSSFL et dans le Journal l'InfoDimanche, qui réfère au dévoilement des lauréats Forces AVENIR 2020 et où deux élèves du secondaire, Alec Dubé de l'École secondaire de Cabano et Sharlie Pelletier de l'École secondaire du Transcontinental, se sont vu attribuer chacun une bourse d'études par l'Université du Québec à Rimouski pour les féliciter de leurs efforts. On demande qu'une lettre de félicitations soit acheminée à ces deux élèves de la part des membres du conseil d'administration du CSSFL.

Monsieur Bernard D'Amours fait aussi état des dernières statistiques du ministère de l'Éducation du Québec sur le taux de qualification et de diplomation des élèves au Québec, de même que sur le taux de décrochage, où les élèves du CSSFL se classent parmi les meilleurs.

14. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

15. Huis clos

15.1. Dossier de la direction générale (sans les représentants du personnel)

Les membres concernés du conseil d'administration se réunissent à huis clos après la tenue de la présente séance du conseil d'administration.

Édith Tremblay, présidente

Catherine Boulay, secrétaire générale